

30. Qu'il était emprisonné depuis au moins huit ans, quand Matthioli fut enfermé à Pignerol.

Les preuves les moins contestables font voir que le prisonnier masqué était traité avec la plus grande déférence; avec une déférence exagérée, même. Tout ce qu'il demandait lui était accordé et on prévenait ses moindres désirs.

L'extrait suivant du journal de M. du Juncu, lieutenant de roi à la Bastille, dont l'authenticité ne peut être contestée, et auquel M. Brentano a, du reste, référé à plusieurs reprises dans sa conférence, font foi de toutes ces choses.

Parlant de l'arrivée du prisonnier à la Bastille, le jeudi 18 septembre 1698, M. du Juncu ne dit-il pas: "Je le conduisis moi-même sur les neuf heures du soir, dans la troisième chambre de la tour de la Berthandière, laquelle chambre j'avais eu soin de faire meubler de toutes choses avant son arrivée, en ayant reçu l'ordre de M. de Saint-Mars. En le conduisant à ladite chambre j'étais accompagné du sieur Rosarge que M. de Saint-Mars avait amené avec lui, lequel était chargé de servir et de soigner ledit prisonnier qui était nourri par le gouvernement."

Outre le soin que l'on prenait de faire meubler de toutes choses la chambre du prisonnier masqué, on lui donnait pour le servir M. de Rosarge qui venait occuper la charge importante de *major de la Bastille*. Est-il quelque part fait mention, dans les annales de la Bastille, que pareilles attentions aient été portées à aucun autre prisonnier, parmi tous ceux qui, portant les noms les plus illustres de France, y ont été internés.

Quelles raisons aurait-on eues de combler de toutes ces prévenances ce Matthioli qui, en somme, n'était qu'un vulgaire coquin?

Ne serait-il pas plus rationnel de supposer que c'est de Matthioli dont il était question, quand Louvois écrivait au gouverneur de l'île Sainte-Marguerite, au sujet d'un prisonnier dont il ne donne pas le nom, selon son habitude,² lui recommandait de "*le traiter au pain et à l'eau, de ne lui donner des effets et du linge que tous les quatre ans*"

(¹) On affirme que Louvois, le ministre tout puissant de Louis XIV, ayant fait visite au prisonnier masqué dans sa prison, pendant tout le temps que dura l'entretien se tint debout et tête nue et que, quand la personne attachée spécialement au service du prisonnier venait à manquer, le gouverneur lui-même le servait à table.

(²) Il faut savoir, dit M. Jung, dans le cours d'une étude sur le masque de fer, que dans la correspondance de Louvois, jamais les noms des prisonniers ne sont prononcés; ils les désigne ainsi: l'homme que vous savez; celui que vous avez en garde depuis tant d'années; le prisonnier de la tour d'en bas, etc.